

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 AVRIL 2019

Convocations adressées le 3 avril 2019

ORDRE DU JOUR

- *Présentation et vote du Compte Administratif 2018*
 - o *Commune*
- *Approbation du Compte de Gestion 2018*
 - o *Commune*
- *Affectation des résultats du 31/12/2019*
 - o *Commune*
- *Vote des taux d'imposition 2019*
- *Présentation et vote du budget 2019*
 - o *Commune et Lotissement*
- *Infos et questions diverses*

L'an deux mil dix-neuf et le mercredi dix avril, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en mairie en séance ordinaire à vingt heures et trente minutes, sous la présidence de M. Maurice MOCQUOT, Maire.

Etaient présents : M. Vincent AHÜ, Mme Aline GALLY, Adjoint ;
Mmes Bernadette BARBIER, Isabelle DOMINJON, Monique OTTELET ;
Mrs Bernard DEVELEY, Pascal FEVRE.

Absents excusés : -

Absents : -

Secrétaire : M. Vincent AHÜ



PRESENTATION COMPTE ADMINISTRATIF 2018

▪ Commune

Le Maire présente à l'assemblée le compte administratif de la commune, qui fait ressortir les résultats suivants au 31/12/2018 :

<i>Section Investissement</i>	<i>:</i>	<i>Déficit</i>	<i>:</i>	<i>- 47 786.95 €</i>
<i>Section Fonctionnement</i>	<i>:</i>	<i>Excédent</i>	<i>:</i>	<i><u>124 300.36 €</u></i>
<i>Soit un résultat global de</i>	<i>:</i>	<i>Excédent</i>	<i>:</i>	<i>76 513.41 €</i>

Le Conseil Municipal vote le compte administratif 2018, et décide d'affecter les résultats suivants au 31/12/2018 au budget 2019 comme suit :

** Section Investissement Article 1068 « excédent de Fonctionnement capitalisé »*

- *Recettes : + 47 786.95 €*

Article 001 « déficit antérieur reporté »

- *Dépenses : - 47 786.95 €*

*** Section Fonctionnement : Article 002 « excédent antérieur reporté »*

- *Recettes : + 76 513.41 €*

APPROBATION COMPTE DE GESTION 2018

Visa Préfecture le :

▪ Commune :

Le Conseil Municipal approuve le compte de gestion 2018 de la commune, dressé par Monsieur le Percepteur de Chablis.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

Visa Préfecture le :

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de maintenir les taux 2019 à leur niveau de 2018, à savoir :

	<u>Taux 2019</u>
& Taxe d'habitation :	11.68 %
& Taxe Foncière sur bâti :	13.91 %
& Taxe Foncière non bâti :	33.80 %
& Cotisation Foncière des Entreprises :	⇒ la CFE pour la Communauté de Communes

PRESENTATION BUDGET 2019

▪ **Commune**

Le Conseil Municipal examine en détail le projet du budget 2019 de la Commune préparé par la Commission des Finances. Il n'y apporte aucune modification.

Le Conseil Municipal vote le budget 2019 de la Commune qui, après affectation des résultats, s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

- ** Section Investissement : 439 161.- €
- ** Section Fonctionnement : 383 424.- €

▪ **Lotissement**

Le Conseil Municipal examine en détail le projet du budget 2019 de la Commune préparé par la Commission des Finances. Il n'y apporte aucune modification.

Le Conseil Municipal vote le budget 2019 de la Commune qui, après affectation des résultats, s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

- ** Section Investissement : 165 000.- €
- ** Section Fonctionnement : 165 000.- €

INFOS ET QUESTIONS DIVERSES

Visa Préfecture le :

** **Emprunts** : Le Maire présente au Conseil Municipal les propositions des banques afin de contracter un emprunt de 75 000 € pour les travaux rue de la Berdoche et Aménagement de la Place de l'Eglise. Après délibération, le Conseil Municipal décide de retenir la proposition du Crédit Agricole pour un emprunt de 75 000 € sur 15 ans à un taux fixe de 1.24 % pour une échéance annuelle.

Visa Préfecture le :

** **Tontes stade et aux abords** : Le Conseil Municipal accepte le devis de l'entreprise RELTIENNE pour un montant de 3 830.40.- € TTC pour 12 passages.

** **La Chichéenne** : Le Maire fait part d'un courrier reçu de Mme LECLERC demandant l'autorisation d'un emplacement afin de vendre des pizzas les mardi. Le Conseil Municipal l'autorise à stationner sur la place des marronniers les mardi de 17h30 à 21h00.

** **Permanences Elections Européennes** : Le Conseil Municipal établit les permanences pour les élections européennes du 26 mai prochain.

La séance a été levée à 22h15.

Varenes, le 12 avril 2019